

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1973)

Heft: 226

Artikel: Le goût petit-bourgeois en pots de fleurs dans les rues de Lausanne

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'école du 1^{er} degré sera donc constituée de classes en principe hétérogènes et mettra tout en œuvre pour faciliter l'accession à la pensée opératoire de tous les enfants, spécialement des plus défavorisés. Lorsque, vers onze ou douze ans, les goûts et les capacités de l'élève s'affirment et se diversifient, il nous paraît indispensable que l'école l'aide à découvrir ses dons particuliers et à en tirer le meilleur parti en l'orientant vers le type d'études qui y correspond, et cela dans l'intérêt de la société comme de l'enfant.

Trois conditions

Cette manière de faire nous paraît la plus souhaitable, aux trois conditions suivantes :

— que tous les élèves reçoivent une formation suffisante, dans les domaines sensori-moteur, intellectuel et affectif, pour mener une existence digne et autonome dans une société évoluée.

— que la notion de sélection, comprise comme l'« élection » de certains et le « rejet » des autres, soit définitivement remplacée, en tout cas jusqu'à

la fin de la scolarité obligatoire, par celle d'orientation de chacun dans la direction qui lui convient le mieux. Ceci suppose la revalorisation par l'école des divers types de formation pratique, et par la société des professions auxquelles elles mènent.

— que, jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, des classes passerelles efficaces permettent de corriger une première orientation, au moment où des aptitudes et des goûts nouveaux se révèlent.

Il est évident que l'organisation de l'enseignement esquissée ici demande à être précisée au vu des résultats des expériences pédagogiques en cours ou à réaliser.

Quant à votre souci de voir briser le monopole scolaire, sachez que nous le partageons : il est impossible que l'école se charge seule de toutes les tâches éducatives que la famille ainsi que d'autres organismes de la société assumaient naguère, et, nous l'espérons, assumeront à nouveau dans l'avenir.

Pour le Comité de la S.V.M.S.
Philippe de Vargas

Le goût petit-bourgeois en pots de fleurs dans les rues de Lausanne

Les rues du centre de Lausanne ont été fermées à la circulation, bien ! Pour faire joli, de surcroît, en pleine place de la Palud ont été transportées de lourdes vasques, des pots vastes pour arbres nains et petites fleurs.

Ce mélange d'arbres et de pensées jaunes est triste comme un contre-sens. Un arbre en pot, c'est pénible comme un oiseau en cage. Un tronc surgissant artificiellement de pensées ou de tulipes, c'est ridicule comme un phallus qu'on aurait orné de rubans.

Il y a des paysages urbains qu'il faut faire vivre de manière urbaine. Nos maîtres en cet art, ce sont les villes italiennes.

Il serait plus heureux de permettre aux bistrotts de ces rues et de ces places de déborder sur le bitume, et même aux magasins d'accrocher le chaland par des échoppes.

... Vous l'avez deviné : des douze hôpitaux ainsi testés, aucun n'a subi l'épreuve avec succès ; aucun psychiatre n'est parvenu à découvrir l'imposure d'aucun pseudo-fou — alors que les autres « fous », eux, ne s'y trompaient paraît-il pas...

Bien plus, toutes les conduites des pseudo-fous étaient aussitôt interprétées en fonction de leur folie présumée. Tenaient-ils un « journal » ou écrivaient-ils des notes dans un carnet, aussitôt le rapport mentionnait : « Le patient adopte un comportement d'écriture. » A la fin de l'expérience, tous sauf un furent renvoyés chez eux avec un diagnostic de « schizophrènes en état de rémission »...

Pareille aventure me paraît consternante à trois égards au moins :

— Et tout d'abord, bien sûr, parce qu'elle tend à démontrer que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous (nos psychiatres) sommes incapables de diagnostiquer la « folie » de manière sûre

et plus incapables encore de la guérir.

— En second lieu, parce qu'elle apporte un argument de poids à tous ceux qui sont tentés de dire ou qui disent — et ils sont de plus en plus nombreux — que les « fous » sont aussi raisonnables que vous et moi ; que nous appelons « fous » ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas s'adapter à une société, dont chacun s'accorde par ailleurs à dire qu'elle est gravement malade, etc.

Or — c'est probablement parce que je n'y entends rien et que je suis vieux-jeu — il me semble que dans certains cas, la limite entre « folie » et santé mentale est tout de même bien marquée, et que, par exemple, lorsqu'un particulier montre une fâcheuse propension à trancher la gorge de ses partenaires de rencontre après les avoir violées, il fait preuve de plus que d'une inadaptation à notre société... (Et à cet égard, je suis mal vaincu par les considérations du docteur Rosenhan, qui écrit que les gens sains d'esprit ne le sont

pas tout le temps et qu'inversement, les fous ne sont pas « fous » tout le temps : bien sûr, bien sûr... de même qu'un bon conducteur ne conduit pas bien tout le temps, et qu'un mauvais conducteur ne va pas sans cesse se jeter contre les trains — j'en puis témoigner ! Le tout est de savoir si oui ou non, et dans quelle mesure, il met en danger sa vie et celle de son prochain.)

— Enfin consternante en ce que nous sommes obligés de prendre des mesures contraignantes et répressives (et il fut un temps où l'internement dans un hôpital psychiatrique marquait un progrès considérable sur l'emprisonnement ou même l'exécution de « fous furieux »), mais que nous voyons une fois de plus que tout pouvoir donné à un homme sur d'autres hommes est intrinsèquement dangereux, peut-être même pervers — c'était l'avis de Victor Hugo et d'Alain.

Songez-y !

J. C.